

Yves JELLY
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE F. 4.000.000
SIEGE SOCIAL: 9 rue Vignon 75008 PARIS
RCS : PARIS B 351 555 834

SO FERIM

AGENTANT
et chargé

02/10/93

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 OCTOBRE 1993**

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Jean RENUCCI et de la S.C.O.R. représentée par Monsieur François REACH de leurs fonctions d'administrateur de notre société.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME
E. PRESIDENT

63933
01 DEC. 1993

**JEAN CHARLES IMMOBILIER
SOCIETE EN NOM COLLECTIF AU CAPITAL DE F. 1.000
SIEGE SOCIAL: 9 Rue Vignon 75008 PARIS
RCS : NANTERRE B 351 405 055**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE
EXTRAORDINAIREMENT LE 1er SEPTEMBRE 1993**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme Mademoiselle Carine TISSOT en qualité de représentant permanent de la société "JEAN CHARLES IMMOBILIER" actionnaire et administrateur de la société "SOFERIM", société anonyme au capital de 4.000.000 francs, dont le siège social est 9 Rue Vignon 75008 PARIS et est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro B 351 555 834.

Mademoiselle Carine TISSOT bénéficiera à cet effet de tous les pouvoirs.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE GERANT

BANQUE FRANÇAISE
DU
COMMERCE EXTERIEUR

CAPITAL DE FRF 2.100.000.000

R.C.S. PARIS B 552 067 936

DIRECTION

*Certifié conforme
à l'original
à l'original*

Messieurs,

Nous vous prions de noter qu'à compter de ce jour, Monsieur Richard DEVIN représentera la BANQUE FRANÇAISE DU COMMERCE EXTERIEUR au Conseil d'Administration de la société SOFERIM en lieu et place de Monsieur Guy JEAN.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

BANQUE FRANÇAISE
DU COMMERCE EXTERIEUR

J. Goguel

— 19 —

J. Goguel

F. Prevost —